



# LIVRET DE FAMILLE

## DEMANDE DE MISE A JOUR

### DEMANDEUR

Nom : .....

Prénoms : .....

Adresse : .....

.....

Tél. : .....

En vertu des dispositions des numéros 634, 635 et 636 de l'Instruction Générale Relative à l'Etat Civil du Ministère de la Justice (JO du 28 juillet 1999), pour toute demande de duplicata de livret de famille, vous devrez fournir :

Jugement de séparation ou de divorce (en cas de séparation)

Le justificatif de domicile récent (bail, quittance, facture EDF ou avis imposition)

La photocopie de la pièce d'identité du demandeur

Le délai d'obtention du livret de famille varie selon les lieux où se sont produits les événements mentionnés sur votre livret : le livret devant être envoyé à chaque mairie du mariage et/ou des naissances mentionnés sur celui-ci.

**Dès réception du livret de famille en Mairie, vous serez contacté.**

---

**Vous pourrez le retirer sur présentation d'une pièce d'identité.**